



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE BEAUVAIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 16 septembre 2014, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par **la société DSV Solutions France** qui sollicite la régularisation administrative de ses activités exploitées sur le site implanté, Z.A de la Vatine, route de Clermont à Beauvais.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation susvisée.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de M. Marcel Blomjous, directeur général de la société DSV Solutions France, siège social 30 rue de Chardonnet – B.P 147 - 59391 Wattrelos Cedex, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera du 13 octobre au 13 novembre 2014 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le projet, restera déposé à la mairie de Beauvais, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que le dossier de demande d'autorisation d'exploiter et l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Beauvais et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Jean-Yves Mainecourt, agent immobilier en retraite, suppléé le cas échéant par M. Michel Marseille, ingénieur en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Beauvais, aux jours et heures suivants :

Lundi 13 octobre 2014, de 9 heures à 12 heures,
Samedi 25 octobre 2014, de 9 heures à 12 heures,
Vendredi 31 octobre 2014, de 14 heures à 17 heures,
Jeudi 6 novembre 2014, de 14 heures à 17 heures,
Jeudi 13 novembre 2014, de 14 heures 30 à 17 heures 30.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et aux mairies des communes concernées, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).